

DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE FOOTBALL 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} 2024/2025

CALENDRIER

- **Mercredi 20 mars à 13h30** : Tests techniques au Stade Daniel Rivalta d'Agde
- **Vendredi 22 mars** : Date limite de retour des dossiers de candidature dans les Collèges d'origine
- **Mercredi 3 avril** : Date limite d'envoi des dossiers de candidature **par les Collèges d'origine** au collège Paul Emile Victor
- **Lundi 29 avril** : Commission d'admission au collège Paul Emile Victor
- **A partir du 30 avril** : Communication des résultats aux familles uniquement par courrier, aucune information ne sera transmise par téléphone.

Madame, Monsieur,

Le collège Paul-Emile Victor dispose d'une section sportive football qui offre la possibilité aux élèves qui l'intègrent de bénéficier d'horaires aménagés (fin des cours mardi et jeudi à 16h) qui leur facilitent la pratique sportive en club. Cette option est encadrée par des éducateurs diplômés d'état au sein du racing club olympique agathois.

La charge de travail, tant au niveau intellectuel (plan scolaire) qu'au niveau physiologique (plan sportif), suppose un bon équilibre psychomoteur que l'on doit entretenir par une hygiène de vie et des temps de récupération suffisants.

Compte tenu de la fatigue engendrée par les entraînements et le temps plus réduit pour le travail scolaire, **le recrutement se fera selon les critères suivants :**

1. UN BON NIVEAU SCOLAIRE SERA EXIGE

2. UNE ATTITUDE RESPONSABLE : TOUT DOSSIER FAISANT ETAT DE PROBLEMES DE COMPORTEMENT SERA ECARTE

L'élève doit honorer les valeurs sportives qu'il représente.

L'absence ou le retard sera à justifier au service vie scolaire par le club et ses éducateurs en relation avec la famille.

3. UN BON NIVEAU SPORTIF

Votre enfant devra présenter un minimum de qualités physiques en adéquation avec la pratique du football : **des tests de sélection sont organisés par le club.**

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE

- Dossier de candidature de l'élève dûment complété (ANNEXE 1, **ce document est à remettre par la famille au collège d'origine de leur enfant**)
- Avis du collège d'origine de l'élève (ANNEXE 2)
- Avis du club à l'issue des tests techniques (ANNEXE 3, **ce document sera transmis directement par le club au collège**)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- Une enveloppe timbrée à votre adresse (servira à l'envoi de la réponse)
- Bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente

Le dossier accompagné de l'ensemble des pièces est à remettre au professeur de votre enfant au plus tard le vendredi 22 mars 2024 délai de rigueur

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou DEPOSE HORS DELAIS SERA REJETE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

INSCRIPTION AU COLLEGE POUR LA SECTION SPORTIVE

Dans tous les cas, **l'attestation de préinscription au club partenaire (3^{ème} semaine de juin) sera obligatoire pour finaliser l'inscription au collège.**

NB : En cas d'abandon de la section sportive, par défaut de pré-inscription au club en juin, par souhait de la famille, ou en cas d'exclusion, **l'élève devra s'inscrire dans son collège de secteur.**

CHARTRE D'ENGAGEMENT A LA SECTION SPORTIVE

La qualité des entraîneurs (brevetés d'Etat) est la condition première pour qu'une synergie prometteuse s'établisse entre entraîneurs et entraînés.

Les horaires d'entraînement sont fixés aux mardis et jeudis de 16 h à 17 h30 .

Résultats sportifs (scolaires ; fédéraux) : l'efficacité d'une structure sportive scolaire se mesure à la qualité des résultats et du comportement tant scolaire que sportif. Les exigences seront celles que l'on projette au départ, que l'on finalise au cours de l'année, que l'on évalue au bilan.

Je m'engage à :

1/ ENVERS MOI-MÊME

- Accepter mes échecs.
- Entretenir une hygiène de vie saine, propreté personnelle, alimentation, sommeil.
- Préserver un équilibre entre ma vie sportive et ma vie scolaire.
- Il faut s'imposer d'être un exemple parce qu'on a été choisi pour réaliser un projet ambitieux, parce que l'entourage attend la réalisation de mes espoirs.

2/ ENVERS L'ENCADREMENT (scolaire et sportif)

- M'adresser poliment à mes professeurs et éducateurs sportifs.
- Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînement.
- Avertir systématiquement mes professeurs et éducateurs sportifs en cas d'absence.
- Accepter les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs et éducateurs sportifs, faire preuve d'humilité.

3/ ENVERS LES PARTENAIRES ET LES ADVERSAIRES

- Respecter mes partenaires aussi bien que mes adversaires.
- Me comporter de façon civilisée et tolérante envers mes partenaires et mes adversaires. Ne pas confondre **AGRESSIVITÉ ET VIOLENCE**.
- Me contrôler dans toutes les situations et rester modeste.
- Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraînant.

4/ ENVERS LES OFFICIELS

- Accepter les décisions prises par les officiels quels que soient la compétence, le statut, la justesse des décisions, le respect des règles et de ceux qui officient.

SANS OFFICIEL, AUCUNE COMPÉTITION N'EST POSSIBLE

5/ ENVERS LE MATÉRIEL

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, balles, ballons, etc ...).
- Prendre soin de mon propre matériel.
- Prendre soin des installations (cours, terrains, tapis, vestiaires...).

6/ L'INVESTISSEMENT

- Participer au championnat départemental et/ou régional dans mon club
- Etre membre de l'Association Sportive du collège / U.N.S.S.
- Participer à tous les entraînements, stages et compétitions du Club, et de la section sportive.
- Etre présent à tous les cours.
- Faire preuve d'une grande persévérance : courage et détermination, tout cela suppose de savoir gérer son potentiel, tendre vers l'autonomie.

7/ ASSIDUITE

- Toute absence aux entraînements doit être justifiée auprès du Collège et de l'Éducateur sportif.

**IL EST AUTANT IMPORTANT D'ÊTRE ASSIDU EN COURS,
QU'ENTHOUSIASTE EN SPORT**

L'élève
Signature

Les Parents date :/...../2024
Signature

NB : Les entraînements de la section sportive football sont conduits par des éducateurs sportifs, monsieur LUCAS et monsieur PLOUHINEC.

Les appréciations portées sur les bulletins semestriels de l'élève sont saisies par M VILLA coordonnateur de la section sportive football conformément aux informations communiquées par les éducateurs.

RECAPITULATIF MEMO PLANNING

CONDITIONS POUR ETRE EN SECTION SPORTIVE RENTREE 2024

Mercredi 20 Mars 2024
13h30



TESTS TECHNIQUES AU STADE RIVALTA



Vendredi 22 Mars 2024



DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS DE
CANDIDATURE DANS LES ECOLES PRIMAIRES



Mercredi 3 avril 2024



DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DE
CANDIDATURES PAR LES ECOLES AU
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR



Lundi 29 Avril 2024



COMMISSION D'ADMISSION AU COLLEGE
PAUL EMILE VICTOR



A partir du 30 Avril



COMMUNICATION DES RESULTAS AUX
FAMILLES UNIQUEMENT PAR COURRIER,
AUCUNE INFORMATION NE SERA
TRANSMISE PAR TELEPHONE

PARTIE A COMPLETER PAR LA FAMILLE

ET A RETOURNER AU COLLEGE D'ORIGINE

AU PLUS TARD LE 22/03/2024 DELAI DE RIGUEUR

NOM : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :/...../...../..... Mobile :/...../...../.....

SCOLARITE ANTERIEURE (A-t-il déjà **redoublé**, si **OUI**, quelle classe ?.....)

ECOLE FREQUENTEE : 2023/2024 Classe : Lieu :

2022/2023 Classe : Lieu :

2021/2022 Classe : Lieu :

SIGNATURE :

PARTIE A COMPLETER PAR LE COLLEGE D'ORIGINE

NOM : **Prénom :** **Classe :**

Avis du professeur d'EPS sur la candidature de l'élève en section sportive football

☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable

Avis du professeur principal sur la candidature de l'élève en section sportive football

Résultats scolaires : ☐ Très Bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

L'élève éprouve-t-il des difficultés particulières ? ☐ oui ☐ non Si oui Préciser

.....
.....

L'élève est-il capable de conjuguer les contraintes sportives (2 entraînements de 2 h à partir de 16 h les mardis et jeudis) **et scolaires** (travail personnel à la maison) ? ☐ oui ☐ non Préciser

.....
.....

☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable

Avis du chef d'établissement sur la candidature de l'élève en section sportive football

☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable

L'avis du collège doit rester confidentiel. La Commission est souveraine pour la décision de l'intégration dans la Section Sportive.

Le /..... ./ 2024

Le chef d'établissement :

.....

Signature

PARTIE A COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU CLUB

Nom :

Prénom :

Avis pour section sportive suite aux tests d'aptitude:

☐ Favorable

☐ Réservé

☐ Défavorable

En cas d'avis réservé ou défavorable, motiver :

.....

.....

.....

Le/..... ./ 2024

NOM du responsable club :

.....

Signature

DECISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Nom :

Prénom :

DECISION:

☐ ADMIS

☐ REFUSE

La cheffe d'établissement

Samira CHIKH

Le coordonnateur de la section

Thierry VILLA

Le responsable du racing club football Agathois